

Concerne : Demande de crédit – Système de vidéoprotection, sécurisation des accès et amélioration de l'éclairage parking Raiffeisen 259A (N° ES-3-2021-10)

Mesdames et Messieurs,

Réunis en séance ordinaire les 25 février et 22 avril 2021, les membres de la commission « Economie et Sécurité » ont pris connaissance de la demande de crédit pour l'installation d'un système de vidéoprotection dans le parking public Raiffeisen 259A Rue de Bernex. Le système de vidéoprotection sera complété par une sécurisation des accès au parking et une amélioration de l'éclairage du parking au 1^{er} sous-sol – pour un montant total de CHF TTC 57'000.00

Cette demande de travaux fait suite aux nombreuses plaintes des usagers et habitants de l'immeuble et à l'impossibilité de réduire les nuisances provoquées par des groupes de jeunes utilisant le parking la nuit et causant dégâts, déchets et déprédations. Les interventions de la police municipale et des travailleurs sociaux de la commune n'ont pas donné de résultats probants, les incivilités de ces jeunes se poursuivant, le recours à des caméras devrait permettre, le cas échéant, de poursuivre et dénoncer les auteurs d'infractions.

Une sécurisation des accès au parking est également prévue afin d'empêcher à toutes personnes de se rendre dans les étages supérieurs, réservés aux habitants. De plus, une amélioration de l'éclairage du parking est aussi portée dans la demande de crédit.

Le Conseil municipal a voté en décembre dernier le règlement ad hoc permettant l'installation de ces caméras sur le domaine public, réglant également les conditions de visionnement – en cas de nécessité – des enregistrements.

Un groupe demeure partagé sur l'installation de vidéosurveillance, tout en étant d'accord avec les autres mesures de sécurisation du parking prévues dans la demande de crédit, et sollicite formellement une séparation de la demande de crédit « avec » ou « sans » la pose de caméras.

Il est signalé aux commissaires que les demandes de crédit inférieures à CHF 100'000 sont habituellement traitées dans le cadre du budget de fonctionnement et que cette présente demande de crédit est déjà en dessous de ce seuil. Toutefois, l'impact politique lié à la pose de caméras a été retenu. Il est aussi porté à la connaissance des commissaires que le montant de CHF 5'800,00 HT pour les travaux de fermeture de la cage d'escaliers sera pris en charge par la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL).

Il est proposé que deux demandes de crédit soient présentées au Conseil Municipal, une version A avec vidéoprotection et une version B sans vidéoprotection. Les commissaires de la commission Economie et Sécurité passent ensuite au vote et recommandent :

- **Par 4 voix pour** (9 membres présents) d'accepter la première demande de crédit N° ES 3-2021-10 A intitulée « système de vidéoprotection, sécurisation des accès et amélioration de l'éclairage parking Raiffeisen 259A, rue de Bernex »
d'un montant total de **CHF TTC 57'000.00**

et

- **Par 5 voix pour** (9 membres présents) d'accepter la 2ème version de la demande de crédit N° ES 3-2021-10 B – sans le poste de vidéoprotection de CHF 16'300 HT – intitulée « sécurisation des accès et amélioration de l'éclairage parking Raiffeisen 259A, rue de Bernex »
d'un montant total d'environ **CHF TTC 38'700.00**

Bernex, le 25 avril 2021

La rapportrice
Ariane Chassot